

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS  
de la ville d'Aix-les-Bains  
VENDREDI 15 MARS 2024**

**Délibération N° 06/2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le quinze mars à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

**Etaient présents :**

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI, Mme Chantal CURTELIN, M André GRANGER, M Nicolas POILLEUX et M Guy JANET MAITRE.

**Nombres d'administrateurs :**

En exercice	17
Présents	9
Votants	9

**Demandes de secours**

5 dossiers sont présentés ce jour pour un montant supérieur à 150€. 4 Dossiers ont reçu un soutien favorable. Le 5<sup>ème</sup> dossier sera réexaminé en avril une fois toutes les informations disponibles. Il est rappelé aux membres du CA les principes de secret professionnel et de discrétion.

Mme EL B. sollicitation de 300 euros (trois cent euros) sur une facture pour le conservatoire de musique de la Motte Servolex (attente de la facture demandée et envoyée au TP) Après en avoir échangé, le CA valide cette demande à l'unanimité.

Mme M (dossier instruit par le centre social du Corsuet) concernant une facture de frais de garde d'enfants. Après en avoir échangé, le CA valide cette demande à l'unanimité à hauteur de 230,80 € (deux cent trente euros et quatre-vingt centimes d'euros) à régler à l'ACEJ de Grésy sur Aix.

Mr et Mme C (dossier instruit par le centre social du Revard ) sollicitation de 200 € (deux cent euros en faveur de la SAUR. Après en avoir échangé, le CA valide cette demande à l'unanimité.

Mr M (dossier instruit par le centre social du Revard) sollicitation de 200 € (deux cent euros) en faveur de FBS - société de nettoyage (domiciliée 9 chemin des Tilleuls à Aix les Bains SIRET 394 643 456 00020 CODE APE NAF 812 IZ). Après en avoir échangé, le CA valide cette demande à l'unanimité.

Ont voté pour : 9 voix

Fait à Aix les Bains, le *20 mars 2024*  
Acte rendu exécutoire le *20/03/2024*  
Après envoi à la Préfecture le *20/03/2024*  
Et affichage du *20/03/2024*

pour le Président et par délégation,  
la Vice-présidente

*Brauer M*  
Michelle BRAUER

